

## Editorial

Culturel, interculturel, multiculturel... La mondialisation a popularisé mais aussi galvaudé ces concepts. Les attitudes et la démarche d'ouverture vis-à-vis d'une autre culture se bornent encore trop souvent à la connaissance de quelques stéréotypes. Le XXX<sup>e</sup> Congrès de l'APLIUT, qui s'est tenu à l'IUT Saint-Omer-Dunkerque du 5 au 7 juin 2008, nous a donné l'occasion d'approfondir la notion de compétence interculturelle et de réfléchir aux moyens de la faire acquérir aux apprenants dans le cadre de l'enseignement des langues spécialisées. Les actes de ce congrès sont réunis dans deux volumes des *Cahiers*, ceux de février et juin 2009.

Le thème du congrès, « Interculturel et enseignement des langues spécialisées », a été décliné par les intervenants selon deux axes majeurs : « Comprendre la compétence interculturelle » et « Former à la compétence interculturelle ». Dans le premier volume, nous regroupons des textes qui définissent la compétence interculturelle et approfondissent les relations entre langue et culture. Dans le deuxième volume, nous rassemblons des articles, notes de pédagogie et comptes rendus d'atelier qui présentent diverses expériences de formation à la compétence interculturelle.

Le Congrès de Dunkerque fut historique pour au moins deux raisons : c'était le trentième de notre association et il s'est clôturé sur une conférence (accueillie par une ovation debout) de la fondatrice et première présidente de l'APLIUT, **Anne AZAM-PRADEILLES**. Le Mot de la présidente qui ouvre ces actes a été écrit à quatre mains, à partir du texte de cette conférence. Trois autres présidentes, Monique MEMET, Mireille HARDY et Marie-Annick MATTIOLI, l'actuelle présidente, ont contribué à la rédaction de ce billet, établissant ainsi un pont entre les générations. À partir de situations vécues dans sa carrière hors normes, A. Azam-Pradeilles souligne le lien entre l'interculturel à l'IUT et dans les postes administratifs qu'elle a occupés à l'étranger, et met l'accent sur l'importance d'une formation à l'interculture des langues étrangères pour réussir dans le monde professionnel.

Les premiers articles de ce *Cahier* insistent sur l'articulation ou le découplage entre langue et culture dans la compétence interculturelle en situation professionnelle.

Les techniques et outils de communication ont facilité la mondialisation en permettant de s'affranchir des frontières physiques. Cependant, la communication entre entreprises au niveau international, voire au sein d'une même entreprise multinationale, n'en demeure pas moins problématique. Dans le texte de sa conférence plénière, **Geneviève TREGUER-FELTEN** présente les résultats de sa recherche sur les échanges de courrier électronique au sein des entreprises internationales. Le recours à la technologie permet les rencontres à distance,

souvent par le biais d'une langue tierce, généralement l'anglais. Cependant, les échanges établis dans ces conditions pâtissent de problèmes de communication qui, en cas d'incompréhension, peuvent déboucher sur des jugements de valeur confortant les stéréotypes. L'analyse de documents professionnels authentiques collectés dans des entreprises multinationales donne un aperçu des contraintes linguistiques à l'œuvre dans ce type de communication et des stratégies développées pour y faire face. Cette analyse mène à une réflexion sur les problèmes d'ordre culturel qui surgissent dans le déroulement des processus de communication et sur le rôle qu'elles jouent dans la construction de représentations erronées.

La problématique traitée par **Anne-Laurence LÊ** concerne aussi les différences culturelles identitaires, nationales ou locales, au sein d'entreprises multinationales. Partant de l'hypothèse qu'une société implantée dans plusieurs pays possède une même culture d'entreprise, elle se demande comment se traduit l'influence de la culture locale sur la culture d'entreprise. Pour mener sa recherche, elle a utilisé une méthodologie d'analyse lexicométrique des signes et symboles dans les documents internes exprimant la culture d'entreprise, dans des sociétés françaises du secteur des services ayant des filiales au Sénégal.

Pour poursuivre sur les risques de malentendus dans la communication interculturelle, **Bernd MÜLLER-JACQUIER** analyse, dans le texte de sa conférence plénière, « l'erreur d'attribution » à l'origine des problèmes qui surviennent en situation de communication interculturelle. Faisant la part de l'ignorance culturelle et de l'incompétence linguistique, il démontre que les malentendus sont souvent co-construits. En effet, la communication interculturelle repose sur plusieurs jeux de conventions (compétences linguistiques, interprétation des signaux verbaux ou non verbaux...) qui se superposent car elles sont utilisées simultanément. Ces conventions peuvent être communes ou déviantes et B. Müller-Jacquier montre que les co-participants ont tendance à attribuer leurs problèmes de communication à des faits psychologiques individuels, situationnels ou culturels et à minorer, à tort, la part du linguistique.

L'importance de l'articulation langue / culture dans la communication est donc bien établie, mais dès lors que la communication interculturelle passe par le biais d'une langue de liaison (de nos jours l'anglais), nous constatons une désarticulation de la langue et de la culture et une désincarnation de la langue. **Josiane HAY** se place dans une perspective historique pour étudier le rôle des langues véhiculaires, *lingua franca* et auxiliaires dans les relations interculturelles. Elle examine les particularités culturelles de l'anglais et les spécificités de l'anglais *lingua franca* et termine sur un rappel du rôle de langue auxiliaire européenne joué autrefois par le latin et sur la création de l'IDO, autre langue auxiliaire internationale. J. Hay souligne la pérennité des problèmes soulevés par les langues véhiculaires : médiateurs neutres, hors de la culture des langues naturelles et au croisement des cultures, c'est à dire au cœur de l'interculturalité.

Les auteurs suivants s'attachent à cerner plus précisément la nature de la compétence interculturelle.

**Hélène ZUMBIHL** postule que la compétence de médiation interculturelle n'inclut pas seulement des compétences linguistiques et un savoir culturel. Selon elle, il s'agit d'une compétence complexe intégrant « savoir », « savoir-faire » et « savoir-être ». Elle plaide pour l'intégration de la transdisciplinarité dans les travaux de recherche sur l'interculturel et montre comment l'anthropologie, l'ethnologie et surtout la neurobiologie permettent de mieux comprendre les mécanismes de la mise en place et du développement de cette compétence où l'expérience personnelle et sa verbalisation jouent un rôle essentiel.

**Marie-Françoise NARCY-COMBES** part également du constat que nous échafaudons nos représentations sur la culture et l'identité de l'Autre à partir de notre propre culture. Or, ces représentations tiennent une place importante dans les obstacles à la communication interculturelle ; une vision ethno-décentrée de l'étranger est donc indispensable à la compétence interculturelle. Pour développer cette compétence, il faut commencer par analyser, puis mettre en cause les conditionnements construits sur le passé et la culture de l'individu avant d'entreprendre la construction d'un recul interculturel. La compétence interculturelle repose donc sur une capacité à prendre du recul sur sa propre culture pour pouvoir accepter celle de l'Autre.

Dans le compte rendu de leur atelier, **Patrick NIKYEMA et Karine HENRY** présentent le projet européen « Valeurtech », né de la volonté de faciliter la mobilité des étudiants et diplômés d'IUT. Pour cela, il fallait rendre transparentes les qualifications professionnelles européennes en s'appuyant sur les compétences attendues du Technicien Supérieur par les entreprises européennes (plus précisément les PME dans trois domaines d'activité secondaire). Les résultats d'une étude menée dans huit pays de l'Union Européenne ont permis d'établir un référentiel de compétences, mis en évidence la nécessité de maîtriser les savoir-être et permis d'élaborer un module de préparation à la mobilité interculturelle professionnelle à intégrer dans les pratiques pédagogiques des enseignants de langue.

Ce dernier compte rendu d'atelier nous permet de faire le lien avec la deuxième partie des actes du Congrès de Dunkerque. Intitulé « Former à la compétence interculturelle », le volume II poursuit l'exploration de la compétence interculturelle, des défis et enjeux qu'elle génère, et rassemble des articles, notes de pédagogie et comptes rendus d'atelier présentant des expériences de formation à la compétence interculturelle. Nous vous y donnons rendez-vous.

Mireille Hardy